

Epresses (Les) Etat civil

Naissances 1865-1874 (Vue 64)

V. 44

NAISSANCE de *Gillaud Louis Marie Baptiste*

L'an mil huit cent soixante-neuf, le *premier* du mois de *novembre* sur les *quatre* heures
du *soir*, par devant nous *Appaud François Marie* Officier de l'Etat-Civil de
la commune de *Epresses*, canton de *St Germain*,
département de la Vendée, a comparu *Louis Gillaud*,
âgé de *vingt* ans, profession de *laboureur*,
demeurant au *lieu d'Epresses*,
nous a présenté un enfant (1) *légitime* du sexe *masculin*, né *ce jour* *à huit*
heures du matin, en la *Préfecture* de la commune de *St Germain*
de *Marie Gillaud* son épouse âgée de *vingt-cinq* ans,
profession de *cultivatrice*, demeurant au *même lieu*
et de *Louis Gillaud* âgé de *vingt* ans,
profession de *laboureur* demeurant
auquel enfant il a donné
le prénom de *Louis Marie Baptiste*
Lesdites déclaration et présentation faites en présence de *François Gillaud*,
âgé de *vingt-deux* ans, profession de *laboureur*, demeurant
au *lieu d'Epresses* qui a dit être *oncle* de l'enfant
et de *François Gillaud*, âgé de *vingt-cinq* ans, profession
de *laboureur* demeurant au *lieu d'Epresses*,
qui a dit être *coadjuteur* de l'enfant et, après lecture faite du présent acte, nous
l'avons signé avec (2) *quatre* comparants qui ont déclaré ne s'opposer

(1) Légitime ou naturel.
(2) Si le déclarant et les témoins ne peuvent signer, il en sera fait mention.